



EXTRAIT DU REGISTRE DES

DLIBRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL

DU 02 JUIN 2021

DEL 2021.06.02/MOTION

Thme :

MOTION

Le **mercredi 02 juin 2021** à 18h00 le conseil municipal lgalement convoqu, s'est runi en sance publique dans la salle du 1^{er} tage de la CCB, sous la prsidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

taient prsents :

Objet :

**Demande de drogation
au repos dominical**

Arnaud MURGIA, Richard NUSSBAUM, ric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSEZ, Christian JULLIEN, milie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, lisa FAURE, Andr MARTIN, Claire BARNEOUD, Patrick MICHEL, Michle SKRIPNIKOFF, Corinne ASCETTINO, Ren MICHEL, Marie SOUBRANE, Christian FERRUS, Corinne FAURE-BRAC, Herv BOULAIS, Renaud PONS, Monique OLLAGNIER, Yoann LAGIER, Christophe OSTI, Maryse XAUSA FRANOIS, Natalia SERTOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Elie HAMDANI, Gabriel LEON, Francine DAERDEN, Aurlie POYAU

Convocation :

Date : 27/05/2021

Affichage : 27/05/2021

taient reprsents :

Catherine VALDENNAIRE donnant pouvoir à lisa FAURE
Brigitte LASSERRE donnant pouvoir à Andr MARTIN
Sandrine CORDIER donnant pouvoir à milie DESMOULINS

**Nombre de membres du
conseil municipal**

En exercice : 33

Prsents : 30

**Nombre de
suffrages**

exprims : 33

Absents excuss :

Catherine VALDENNAIRE, Brigitte LASSERRE, Sandrine CORDIER

Secrtaire de sance : milie DESMOULINS

AR Prefecture

005-210509337-20210602-2021_06_127-DE
RAPPORTEUR : Claire BARNEOUB
Reçu le 07/06/2021
Publié le 07/06/2021

La situation de crise exceptionnelle que connaît le pays a amené le Gouvernement à décider de la fermeture pendant plusieurs mois de nombreux commerces créant une situation extrêmement difficile pour nos commerçants

Depuis peu, tous les bars, restaurants et commerces ont commencé à rouvrir.

Madame la Ministre du Travail a invité les Préfets à lancer des concertations dans tout le pays afin de pouvoir, par arrêté préfectoral, accorder des dérogations exceptionnelles et qui s'imposent au repos dominical et ce, jusqu'à fin juin ou fin juillet.

CONSIDERANT les demandes d'octroi de dérogations au repos dominical par de multiples fédérations professionnelles (ECP, ALLIANCE DU COMMERCE, FENACEREM, CDCF)

CONSIDERANT les multiples échanges des élus de la majorité avec les commerçants qui n'aspirent qu'à une chose : travailler ; et reprendre une activité normale, afin de rattraper une année quasi blanche qui a été une année noire économiquement.

CONSIDERANT la possibilité qui a été offerte par Madame la Préfète des Hautes-Alpes aux maires des départements de donner leur avis sur une dérogation au repos dominical durant tout ou partie de l'été

Ceci exposé,

Le Conseil municipal se prononce en faveur d'un avis favorable de l'autorité préfectorale comme suit :

- Avis favorable auprès de Madame la Préfète des Hautes-Alpes pour une dérogation au repos dominical sur la totalité des dimanche proposés, soit du prochain dimanche jusqu'à la fin juillet,
- Avis favorable pour un appui des modalités de cette dérogation les plus larges possibles, afin que les commerçants de la ville et du département puissent travailler à leur entière convenance selon leur souhait et à des fins de reprise économique.

AR Prefecture

005-2185-00337-20210602-2021_06_137-DE
Reçu le 07/06/2021
Publié le 07/06/2021

POUR 30
CONTRE : 3

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE DEL 2021.06.02/100

PUBLIÉE LE : 07 JUIN 2021

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

Arnaud MURGIA

